

# Annapurna

Dès CHF  
3560.-

vols inclus ✈

## VOS HÔTELS

ou similaire (normes locales)

- › Katmandou  
Traditional Stay 1\*
- › Pokhara  
Queens Park 4\*
- › Baskharta  
Homestay  
Community
- › Annapurna  
Homestay  
Community
- › Pokhara  
Intergate Tokyo  
Kyobashi
- › Katmandou  
Hotel Utse 3\*
- › Chitwan  
Tigerland Safari  
Resort 3\*
- › Katmandou  
Hotel Utse 3\*



## CIRCUIT EN GROUPE FRANCOPHONE DE MIN. 2 PERSONNES, MAX. 12 PERSONNES.

De la découverte des plus beaux monuments de la vallée de Katmandou à la rencontre des villageois de l'incroyable massif des Annapurna à travers un trek de toute beauté, c'est ici une première immersion dans un Népal inoubliable qui vous attend.

### 1. GENÈVE ➤ KATMANDOU

Vol de Genève à Katmandou.

### 2. KATMANDOU

Arrivée à Katmandou. Accueil et transfert vers votre hôtel proche de l'aéroport

### 3. KATMANDOU

Vous commencez cette journée par la visite du site de Pashupatinath. Vous partez ensuite pour

Boudhanath Stupa est le centre de la culture tibétaine au Népal. Et enfin vous montez à la découverte du dôme du temple de Swayambunath.

—  
B

### 4. EN ROUTE VERS LES MONTAGNES

Transfert privé de Katmandou à Pokhara. En arrivant, vous montez vers la « World Peace Pagoda », ou pagode de la paix.

—  
B

### 5. TREK DANS L'ANNAPURNA

Votre chauffeur vous conduit à Galeshwor, point de départ de votre trek. Vous commencez votre marche à travers la forêt verdoyante de basse altitude. Puis vous découvrez des orangers parsemés le long du sentier. Accueil au village de l'ethnie des Magars.

—  
B



# Annapurna



## DÉPARTS DE GENÈVE

Départ de Zürich ou Bâle  
prix sur demande

15 mars	4090.-
12 avril	3560.-
3 mai	3560.-

## Supplément

Chambre indiv.	240.-
----------------	-------

Nos prix comprennent  
et ne comprennent pas.  
Voir page 47

## 6. AU CŒUR DES VALLÉES MAGARS

Vous débutez votre deuxième étape par une ascension matinale. Vous vous éloignez petit à petit de Bas Kharka à travers son bois pour atteindre le village de Danda Kaske. Rencontres avec des populations locales. Arrivés au hameau de Nangi.

**B**

## 7. POINT DE VUE SUR LE MACHAPUCHARÉ

Départ par le sentier menant à Mohare Danda. L'arrivée sur le haut du village révèle une vue imprenable sur la chaîne des Annapurnas. Vous identifiez le Machapuchare, la montagne à queue de poisson et contemplez le Dhaulagiri en gros plan.

**B**

## 8. VIE ET SPECTACLE HIMALAYENS

Vous vous levez pour voir le lever du soleil sur la chaîne des Annapurnas. Au fil du chemin, vous croisez les enfants en uniforme et les villageois dans les champs. Vous apercevez au loin le village de Tikot perché sur une colline.

**B**

## 9. KALI GHANDAKI, SOURCE DE L'HIMALAYA

La dernière étape de votre trek dans l'Himalaya consiste à descendre la colline jusqu'au village de Tipling. Transport privé de Tipling vers Pokhara.

**B**

## 10. FENÊTRE SUR LA CAMPAGNE NÉPALAISE

Transport privé de Pokhara vers Katmandou. Ouvrez grands vos yeux pour profiter des paysages variés.

**B**

## 11. VISITE DE LA CAPITALE EN LIBERTÉ

Aujourd'hui, vous disposez d'une journée libre en ville.

**B**

## 12. CHITWAN

Vous prenez la route en direction du parc national du Chitwan, un des plus beaux parcs naturels du pays.

**B D**

## 13. CHITWAN

Aujourd'hui partez en jeep pour un merveilleux safari. Au choix, vous pourriez également vous laisser tenter par une sympathique balade en pirogue.

**B L D**

## 14. CHITWAN & KATMANDOU

Vous repartez ce matin pour Katmandou. Profitez-en pour faire une nouvelle balade

dans les ruelles étroites et stupéfiantes de la capitale du pays.

**B**

## 15. KATMANDOU → GENÈVE

Profitez de vos derniers instants en famille au Népal comme vous le souhaitez. Transfert à l'aéroport et vol retour pour Genève. Arrivée le lendemain.

**B**

Ce circuit au Népal offre une expérience unique pour découvrir les différentes facettes du pays grâce à un programme diversifié.



## Nos prix comprennent ✓

- › Le transport aérien au départ de Genève sur des vols réguliers, avec ou sans escale, en classe économique
- › Les vols domestiques tels qu'indiqués dans le programme, avec ou sans escale, en classe économique
- › Les nuits et trajets en train mentionnés au programme
- › Les traversées en ferry mentionnées au programme
- › Le transport par la route en bus, minibus ou 4x4 selon le nombre de passagers
- › Les services des chauffeurs, guides, guides locaux parlant français (sauf mention du contraire)
- › L'hébergement dans les hôtels mentionnés ou similaire, aux normes locales
- › Les repas tels que mentionnés sur chaque itinéraire
- › Les taxes d'aéroport et surcharge carburant, qui sont révisables

## Nos prix ne comprennent pas ✗

- › Les repas non mentionnés sur les programmes
- › Les boissons et dépenses personnelles
- › Les excursions ou soirées proposées en option, contre supplément
- › Les taxes de sortie selon les pays
- › Les taxes de séjour hôtelières à régler sur place, selon les pays
- › Les visas
- › Les pourboires au(x) guide(s) (nous vous conseillons au min. CHF 5.- par jour et par personne) et au(x) chauffeur(s) (nous vous conseillons au min. CHF 5.- par jour et par personne)
- › Les transferts non mentionnés au programme
- › Les assurances annulation/rapatriement
- › Formalités PCR

### PRIX

Les prix mentionnés dans la brochure s'entendent en CHF, par personne (sauf mention du contraire). Les prix sont sous réserve de modifications.

**Hôtels: normes locales ou similaire**

### CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette brochure est soumise aux conditions générales de Circuits du Monde Sàrl. Tous les circuits sont sous réserve de changement de programme. Conformément à l'article 7.1 OIP, l'agence peut percevoir des frais de réservation. Ces conditions sont disponibles sur notre site Internet ou sur demande.

### FORMALITÉS D'ENTRÉE

Veuillez vous renseigner au préalable sur les formalités d'entrée dans votre pays de destination. Vous aurez ainsi suffisamment de temps pour refaire votre passeport ou demander un visa, si nécessaire. Vous trouverez ces renseignements auprès du consulat ou de l'ambassade du pays en question, ou auprès de votre agence de voyages.

### CONSEILS SANTÉ

Si vous prévoyez un voyage à l'étranger, vous devriez vous informer au moins 4 à 6 semaines avant le départ sur les vaccinations nécessaires et si une protection contre le paludisme est recommandée. Vous trouverez ces informations détaillées sur le site de conseil en médecine des voyages safetravel.ch. Il ne remplace toutefois pas une consultation chez le médecin de famille ou un spécialiste en médecine des voyages.

### ASSURANCES

Profitez de votre voyage en toute sécurité ! Les vacances sont la plus belle période de l'année. Une assurance voyage d'Allianz Global Assistance vous permet de profiter pleinement de votre voyage, en vous couvrant contre des événements imprévus, tels que maladie, accident, etc. Quelle que soit la destination de vos voyages, nous avons pour vous la solution d'assurance idéale et adaptée à vos besoins. Profitez de nos prestations d'assurances complètes en cas d'imprévu.



- › Frais d'annulation
- › Assistance-Rapatriement
- › Frais de recherche ou de secours
- › Retard de vol

#### Primes :

Jusqu'à	CHF 600.-	CHF 42.-
Jusqu'à	CHF 1'000.-	CHF 70.-
Jusqu'à	CHF 2'500.-	CHF 175.-
Jusqu'à	CHF 4'500.-	CHF 315.-
Jusqu'à	CHF 6'000.-	CHF 420.-

D'autres solutions, selon vos besoins sont sur demande.

### TPA

Travel Professional Association  
La Charte Travel Professional Association pour un label de qualité et de professionnalisme est un fond de garantie pour la sécurité de nos clients. Selon la loi fédérale sur les voyages à forfait du 1er juillet 1994, l'organisateur ou le vendeur d'une prestation touristique doit garantir le remboursement des montants payés et le rapatriement du consommateur en cas de d'insolvabilité ou de faillite. Pour ce faire, il doit s'affilier à un fond de garantie. TPA (Travel Professional Association) est l'un des trois fonds de garantie de la branche suisse du voyage.



### TPS

Travel Professionals Switzerland  
Travel Professionals Switzerland est une association suisse regroupant des détaillants et organisateurs de voyages et proposant à ses sociétaires une couverture pour la sécurité des fonds du consommateur, conforme aux prescriptions de la Loi suisse sur les Voyages à Forfait (LVF, RS 944.3), notamment l'article 18 LVF.



### IMPRESSUM

Création, mise en page et photolitho  
**De Visu Stanprod**

Imprimé en Suisse par  
**PCL Presses centrales SA**

Crédits photos: Unsplash, Adobestock et Shutterstock.

